

PLAN DE GESTION DES RESSOURCES DU PARC DU BIC

Réalisé par

L E G R  U P E

imaginature

Juillet 1999

Ce mandat a été accordé en deux phases — décembre 1997 et septembre 1998 — par le ministère de l'Environnement et de la Faune au Groupe Imaginature pour un budget totalisant 14 000 \$.

Le territoire du parc du Bic a fait l'objet de fouilles archéologiques sommaires dans les années 1970, avant l'instauration du parc. Ces dernières ont permis de récolter des artefacts et d'établir des hypothèses quant à l'occupation du territoire avant les civilisations recensées. Ce travail de recherche a inspiré la réalisation d'activités d'interprétation et a contribué à la rédaction d'un plan de zonage et de mise en valeur du territoire qui, notamment, limite ou structure les interventions sur le terrain.

Les paysages du parc sont par ailleurs parsemés d'une vingtaine de bâtiments qui rappellent, entre autres, l'époque où le territoire s'animait chaque été, lors de l'arrivée des villégiateurs. L'ensemble de ces bâtiments requiert aujourd'hui un entretien minimum, voire plus important dans certains cas, et, en ce sens, le Ministère a déjà amorcé une réflexion quant à l'avenir et à la vocation qu'il entend attribuer à chacun d'eux.

20. Patrimoine archéologique

Le potentiel archéologique et l'occupation humaine récente de la zone aujourd'hui occupée par le parc du Bic ont fait l'objet de plus d'une recherche, dont celles de la firme Ethnoscop.

Dans son *Étude de potentiel archéologique* (1983), Ethnoscop poursuit l'inventaire et les fouilles archéologiques effectués sur le site du parc. Le document qui en découle trace un portrait global des potentiels du territoire. On y identifie seize zones dont le potentiel en ressources archéologiques des périodes préhistorique et historique est élevé ou moyen. Ces informations ont été reportées sur une carte jointe au rapport de l'étude. Les sites repérés lors des inventaires de 1976 et de 1977 y sont également pointés.

À la lumière de ce travail, les secteurs de la coulée à Blanchet, de la montagne à Michaud et de la Citadelle ont été identifiés comme des secteurs à potentiel préhistorique fort ou moyen. Quant aux secteurs côtiers, principalement ceux de la baie du Ha! Ha!, de l'anse à l'Original et du havre du Bic, ils constituent des secteurs à potentiel historique fort ou moyen. Aussi, selon une récente communication écrite de Pierre Dumais (anciennement d'Ethnoscop) avec le Ministère, le fait que deux sites très anciens aient été découverts malgré le peu d'efforts investis laisse croire que le potentiel demeure encore très élevé pour l'ensemble du parc.

L'analyse et l'interprétation des informations recueillies au fil des ans permettent de tracer une image partielle des modes de vie des Amérindiens qui se sont arrêtés sur

les plages du Bic au cours des millénaires. En ce sens, Ethnoscop considère que tout le secteur côtier du parc du Bic s'inscrit dans le schème d'exploitation et d'établissement de type agro-maritime; seule une petite zone, située dans la vallée de la rivière du Sud-Ouest, pourrait être attribuée au développement agro-forestier. Les bribes connues de cette histoire sont racontées dans l'ouvrage *Le Bic, images de neuf mille ans d'occupation amérindienne* (1988), produit par le ministère des Affaires culturelles de l'époque.

Les propos sur l'occupation humaine du territoire du Bic — de la présence amérindienne jusqu'à l'instauration du parc en passant par la colonisation euro-québécoise — ont, de plus, été habilement synthétisés par Daniel Fortin et Louis Belzile et se retrouvent dans l'ouvrage intitulé *Le parc du Bic* (1996), publié aux éditions du Trécarré. Brigitte Gagnon (1994) a également réalisé un papier sur l'occupation récente accompagné de cassettes audios et d'un document écrit sur ses entrevues, tandis que Paul Lemieux a réalisé des entrevues, notamment avec messieurs Lamontagne et Rioux.

Par ailleurs, comme les ressources archéologiques et historiques du parc du Bic ont une incidence sur le zonage et la mise en valeur du territoire, *Le plan directeur* (MEF, 1987) du parc en traite de façon assez détaillée. Il est à noter que de nombreux secteurs du parc reconnus pour leur potentiel archéologique fort ou moyen n'ont pas encore fait l'objet de relevés. Seules des interventions modifiant l'aspect d'un terrain doivent engendrer de telles démarches, comme ce fut le cas lors de l'aménagement du sentier reliant l'anse à l'Original à l'anse à Mouille-Cul (0,9 km). L'expertise archéologique alors commandée par le Ministère (Ethnoscop, 1985) a permis non seulement de vérifier la présence de sites archéologiques à l'intérieur du tracé et de son emprise, mais aussi d'établir des mesures de mitigation visant à éviter ou à réduire au minimum les effets perturbateurs de l'aménagement du sentier sur les témoins archéologiques. C'est ainsi qu'au terme de l'inventaire, Ethnoscop proposait des modifications au mode de construction du sentier. Une intervention similaire a en outre été réalisée en 1987, préalablement à l'aménagement du réseau de sentiers pédestres situés de part et d'autre de la montagne à Michaud.

Il semble, toutefois, que le Ministère n'ait pas toujours pu respecter cette consigne de « sauvegarde des biens archéologiques connus et potentiels ». C'est ainsi que furent aménagés, sans inventaire archéologique exhaustif préalable, des tronçons de la piste cyclable qui passent sur des secteurs identifiés comme importants à cet égard. C'est le cas, entre autres, du tronçon traversant, sur la route existante, la coulée à Blanchet et de celui qui longe l'anse à l'Original.

Heureusement, grâce aux fouilles réalisées antérieurement, plusieurs milliers d'artefacts (outils de pierre, poterie, restes osseux, déchets de taille de pierre) ont déjà été exhumés. De ce nombre, Ethnoscop a pris soin d'en faire une sélection, à la demande du Ministère, dans le but d'élaborer un concept d'interprétation archéologique. Les six panneaux d'interprétation issus de cette démarche jalonnent maintenant le sentier archéologique croisant le Chemin-du-Nord, situé non loin de

la ferme Rioux. Ce sentier, en forme de boucle, est d'une longueur de deux cents mètres. Le répertoire des artefacts retenus, ainsi que les textes des panneaux élaborés par Ethnoscop pour le sentier de l'anse à l'Original font l'objet d'un document portant le titre de *Concept d'interprétation archéologique — sentier anse à l'Original* (Ethnoscop, 1989).

Des artefacts ont également été exposés au poste d'accueil Pierre-Baudry pendant un temps avant d'être entreposés au Musée du Bas-Saint-Laurent, à Rivière-du-Loup. En 1997, des présentoirs du parc ont été rénovés de manière à recevoir à nouveau ces artefacts. On peut dorénavant observer cette collection provenant du Musée et du ministère de la Culture et des Communications au centre d'interprétation du parc du Bic.

Enfin, le Parc recevait, en décembre 1998, une proposition en deux volets de Pierre Dumais, archéologue. Dans un premier temps, celui-ci propose de donner une conférence sur la préhistoire du parc du Bic à l'été 1999. D'une durée d'environ deux heures à deux heures et demie, le contenu de la présentation serait basé sur les informations recueillies et analysées au cours des années 1970, puis actualisées à la lumière des plus récentes recherches effectuées dans la région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et dans le Nord-Est américain en général. La conférence pourrait être agrémentée de diapositives. Monsieur Dumais propose également l'utilisation des artefacts disponibles au centre d'interprétation ainsi qu'une visite sur le terrain, sur le chemin de l'anse à l'Original.

La seconde offre de services de Pierre Dumais propose une étude sommaire visant à faire la synthèse des informations archéologiques du territoire du parc ainsi qu'à mettre à jour la cartographie à cet égard. Selon monsieur Dumais, cette étude pourrait servir à la fois d'outil de gestion pour les intervenants du Ministère et, éventuellement, de base pour un nouveau programme d'inventaire des ressources archéologiques du parc, le dernier ayant été réalisé il y a maintenant une vingtaine d'années.

21. Patrimoine bâti

Dans le document *Propositions d'utilisation et d'aménagement des bâtiments* (Pelletier, 1994), l'auteur constate qu'il ne reste plus qu'une quarantaine de bâtiments³ répartis sur tout le territoire du parc, mis à part les vingt bâtiments situés à l'intérieur des limites du camp de vacances Cap-à-l'Original et ceux du camping. Au moment de sa création, le parc comptait plus d'une centaine de bâtiments acquis par voie d'expropriation⁴. Bon nombre de ceux-ci ont été vendus puis déménagés et

³ Le terme « bâtiment » est attribué tant à un chalet qu'à une remise, un garage, une grange ou tout autre construction de cet acabit.

⁴ L'ensemble des 189 expropriations ont été effectuées entre 1975 et 1982.

d'autres, carrément démolis. Une vingtaine de bâtiments en place sur le territoire du parc ont, pour leur part, été construits ou réaménagés par le Ministère à des fins utilitaires de services au public ou d'administration. Les autres sont sans fonction précise. Le secteur du Cap-à-l'Original conserve cinq chalets entre l'anse à Wilson et l'anse à Voilier et un autre se trouve sur le tombolo du cap Enragé. Les autres bâtiments se répartissent ici et là sur le territoire. C'est le secteur de la baie du Ha! Ha! qui comptait, jadis, le plus grand nombre de chalets, soit environ une trentaine, alors qu'il n'en reste plus un aujourd'hui.

Le document de Pelletier (1994) fait le point sur l'orientation et le rôle que ces bâtiments doivent jouer dans une perspective de mise en valeur du patrimoine. La démarche entreprise par l'auteur tient compte de la valeur historique et culturelle de ces infrastructures, mais aussi de leur qualité de conservation et de leur intégration dans le milieu. Or, il ressort que la majorité des bâtiments présents sur ce territoire ne possèdent pas une valeur architecturale exceptionnelle, bien que certains d'entre eux représentent un intérêt historique quant à l'utilisation du territoire et les modes de vie de l'époque, liés principalement à la villégiature.

Le document intitulé *Les potentiels d'interprétation de quelques bâtiments sis sur le territoire du parc du Bic*, réalisé par Brigitte Gagnon (1994), traite, quant à lui, des gens et des activités ayant marqué l'histoire du territoire du parc. Son contenu est issu, d'une part, de l'examen des titres de propriété et, d'autre part, de témoignages de personnes ayant habité ou fréquenté les lieux avant l'instauration du parc. Cet autre document est donc source d'informations sur les bâtiments encore en place dans le parc ainsi que relativement aux différentes manifestations humaines sur le territoire, qui sont :

- ◆ l'agriculture et les savoir-faire,
- ◆ la chasse et la pêche,
- ◆ la navigation et la construction de navires,
- ◆ la contrebande,
- ◆ la villégiature,
- ◆ la présence anglophone,
- ◆ l'entretien des chalets et les services aux villégiateurs.

Les connaissances acquises entre autres par ces deux études ont incité les autorités du parc à intégrer la vocation du patrimoine bâti dans le plan d'interprétation par l'ajout d'un volet culturel.

A. Maison Gagnon

La maison Gagnon est située en zone d'ambiance, tout près du secteur de l'île à D'Amours, à moins d'un kilomètre de la route 132. Romuald Lavoie acquiert cette maison en janvier 1933 d'un certain monsieur D'Anjou. Il la donne à Joseph Lavoie le 8 mars 1935, qui la vend à André Gagnon le 29 mai 1952. Cette propriété servait aux activités de la ferme jusqu'à son expropriation, alors que monsieur André Gagnon en était encore le propriétaire.

Aujourd'hui : Rénovée à la fin des années 1980 par le Ministère, cette maison a toujours été bien entretenue. Elle abrite le centre administratif du parc, et l'ancienne étable sert d'entrepôt-atelier (260 m²). Des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été effectués à l'ancienne laiterie pour en faire également un lieu d'entreposage. Aucune modification de vocation n'est envisagée pour ces bâtiments, qui répondent pleinement aux besoins du Ministère.

B. Maison et ferme Rioux

Quatre générations de Rioux ont habité les lieux. La maison actuelle fut construite en 1908. Auparavant, la famille habitait une maison située à environ vingt mètres plus au sud. Les activités de la famille Rioux étaient reliées à l'agriculture et à l'élevage d'animaux (vaches laitières, moutons, porcs, poules, oies), mais aussi à la pêche et à la coupe du bois. Pendant la saison estivale, la famille Rioux dispensait plusieurs services aux villégiateurs, ce qui constituait pour eux un revenu supplémentaire. Le complexe Rioux représente une période spécifique du développement agricole du secteur qui correspond au XX^e siècle.

Aujourd'hui : La ferme Rioux, point de départ des sentiers en direction du cap à l'Original, constitue le principal lieu de destination des visiteurs, qui y trouvent, entre autres, un stationnement de 85 places auquel s'ajoute, depuis 1996, un stationnement de débordement de 90 places situé en bordure de la route 2, avant la boucle routière du secteur de la ferme Rioux. La grange a été rénovée pour répondre aux besoins de la clientèle. Au rez-de-chaussée, on retrouve donc la boutique nature, où l'on peut non seulement trouver des articles à l'effigie du parc du Bic ou de la région Bic/Saint-Fabien, mais aussi de l'artisanat et des articles à thématique « nature » ainsi que des lunettes d'approche en location. Cette boutique et le rez-de-chaussée de la ferme sont gérés et entretenus par le Comité de développement Bic/Saint-Fabien. On y retrouve également des services sanitaires ainsi qu'une salle communautaire avec tables à pique-nique et machines distributrices. Cette salle est l'hôte d'activités d'interprétation sous le thème des marées et sert à la présentation d'autres activités les jours de pluie. Le Parc utilise l'étage pour de l'entreposage. Un projet d'aménagement de deux salles polyvalentes à l'étage (Pelletier, 1994) a été entériné par le Parc et devrait se concrétiser selon les budgets disponibles.

La Maison Rioux a, elle aussi, été rénovée. À la fin des années 1980, elle tenait lieu de centre d'interprétation, mais la construction du centre actuel est venu modifier sa

vocation. En fait, l'exiguïté de ses pièces ne favorise pas la tenue d'activités ouvertes au public. Les activités d'interprétation qui s'y tenaient ont donc été déplacées ailleurs pour des raisons pratiques ou d'intérêt; alors que la présentation sur la marée a été déplacée à la ferme Rioux pour des raisons d'espace, l'activité sur la flore se tiendra dorénavant au chalet Lyman en raison du plus grand potentiel floristique que recèle son environnement immédiat. La maison Rioux revêt néanmoins une certaine importance quant à son potentiel historique et patrimonial, mais les ressources sont actuellement insuffisantes pour y dispenser une activité ou même pour assurer sa surveillance. Malgré tout, des activités occasionnelles peuvent toujours y être organisées. Elle sert également de lieu d'exposition et de rendez-vous pour des activités de randonnée guidée et peut recevoir des groupes scolaires restreints ainsi que des équipes de chercheurs pour des sessions de travail. Enfin, la partie correspondant à la « cuisine d'été » sert, pendant tout l'été, de lieu d'entreposage et de loge pour les activités théâtrales qui se tiennent à proximité.

C. Chalet Desjardins

Bien que le dernier propriétaire eût été un Desjardins, cette propriété a été construite vers 1925 par Harry T. Wilson, surintendant pour la compagnie Price Brothers; on lui doit d'ailleurs l'installation de la ligne électrique dans le secteur du Cap-à-l'Original. Outre le chalet, les Wilson possédaient un garage pour l'automobile, une remise pour le bois, un atelier pour les outils ainsi qu'un hangar pour le bateau. Une note au sujet de la cheminée précise qu'elle fut construite par un spécialiste, mais que les pierres qui la composent furent ramassées par les membres de la famille Rioux.

Aujourd'hui : De l'ensemble des bâtiments d'origine, il ne reste que le chalet, le garage et la remise à bateau. Le chalet Desjardins est situé tout près de la ferme Rioux, en un endroit fort achalandé. Cet important achalandage combiné aux années qui passent ainsi qu'à la malveillance de certains visiteurs entraînent la détérioration des bâtiments. Le chalet représente un témoin de la villégiature du milieu du siècle. Malgré l'effritement du mortier de la cheminée et l'envahissement par la végétation, le bâtiment est encore dans un état récupérable et présente une architecture intéressante et typique de la petite bourgeoisie anglo-saxonne de l'époque. L'intérieur tout en bois naturel et le foyer de pierres naturelles lui confèrent, de plus, un cachet indéniable.

Néanmoins, selon les visées du MEF, le chalet et les bâtiments attenants sont voués à la démolition, bien qu'aucune mesure précise n'ait été prise à l'heure actuelle. Selon une proposition de Pelletier (1994), une analyse plus approfondie pourrait déterminer la pertinence de développer ou non une thématique particulière à cet endroit.

D. Chalets Wooton et Feindel

Ces deux bâtiments sont situés sur ce que les gens de la place appelaient « la terre du nord », à la jonction du sentier le Miquelon. Avant de devenir un lieu de villégiature, cette terre était cultivée, puis prisée pour son bois par la famille Michaud. La chasse et la pêche étaient aussi des activités importantes pour la famille.

Il s'agit donc de très anciens bâtiments qui témoignent d'une occupation à des fins d'agriculture, puis de villégiature. Le chalet Wooton constitue la plus vieille habitation actuelle du site, mais son âge n'a pu être déterminé avec précision (il était existant au milieu du XIX^e siècle). On sait cependant que ces bâtiments étaient, à l'origine, une grange et une maison dans laquelle quatre générations de la famille Régis Michaud ont habité. Ainsi, après avoir appartenu successivement à Régis, Hippolyte, Abraham et Arsène Michaud, la « terre du nord » fut vendue à Walter Lyman, vers 1922. Quelque deux ans plus tard, le beau-frère de monsieur Lyman, Francis Scrimger (frère de sa femme Anna Lyman-Scrimger), acquiert la maison au coût d'un dollar, puis le cède en héritage à sa fille Jean, dont le mari est le capitaine T.A. Wooton. Jean Wooton nomma son chalet « Dudhope », ce qui signifie « petite vallée haute dans les montagnes ». Il s'agit également du nom d'un château situé à Dundee, en Écosse, ayant appartenu, au XVI^e siècle, au chef de la famille Scrimger, Lord Scrimger Viscount Dudhope.

Walter Lyman vendit la grange la même année que le chalet, pour un dollar également, à sa belle-sœur, Muriel Scrimger (Harold Shelton), qui la transforma considérablement au début des années 1920 pour en faire son chalet. Vers 1955, elle revendit sa propriété à sa nièce Faith, la fille du colonel Lyman, mariée au docteur W. Feindel.

Il est à noter que Fortin et Belzile (1996) de même que *Le programme d'interprétation 1994* renferment des détails intéressants au sujet de l'architecture du chalet Wooton, qui est, somme toute, assez intéressante.

Aujourd'hui : Aucun service d'eau ni d'électricité n'est disponible au complexe Wooton—Feindel localisé dans une zone de préservation. Comme le chalet Wooton constitue le bâtiment détenant le plus de valeur sur le plan historique, des projets de restauration ont été envisagés. Toutefois, pour être faits selon les normes du ministère de la Culture et des Communications, ceux-ci s'avèreraient coûteux de sorte que le MEF ne peut se permettre, actuellement, d'aller de l'avant avec ce projet. Néanmoins, ce ministère a commandé, pour 1999, une évaluation précise de l'ensemble des potentiels du site devant l'aider à planifier sa mise en valeur et les activités pour ce faire. En ce qui a trait au chalet Feindel, un problème persistant de mauvaise odeur nécessitant l'intervention de spécialistes retarde l'utilisation éventuelle du bâtiment.

Le riche potentiel historique du site favorise, en revanche, la pratique d'activités d'interprétation relatant le milieu humain, la toponymie et les légendes. Celles-ci ont lieu à proximité des bâtiments. À court ou moyen terme, l'activité historique

pourrait se terminer dans le chalet Feindel en utilisant du matériel didactique (photographies, accessoires...).

E. Domaine Lyman

Comme il a été mentionné plus tôt, Walter Lyman acquit la « terre du Nord » d'Arsène Michaud, en 1922. À la demande de monsieur Lyman, le chalet et les bâtiments attenants furent construits par des ouvriers de Saint-Pacôme, les mêmes ayant aménagé la maison du nord et la grange à Michaud, soit respectivement les chalets Wooton et Feindel. Ces bâtiments, au nombre de cinq, sont dispersés en forme de U dans un périmètre assez grand. Le chalet Lyman, de style « Renouveau colonial », est sans doute le plus particulier du secteur, que ce soit par sa dimension, sa complexité et l'absence — volontaire — d'électricité, d'eau courante et d'équipement sanitaire. Les Lyman, semble-t-il, avaient choisi de vivre en retrait des zones habitées, préférant la tranquillité et recherchant une harmonie avec la nature. Leurs loisirs se limitaient aux sports équestres et à la voile. La vocation de chacun des bâtiments est précisée dans le document de Brigitte Gagnon (1994).

Aujourd'hui : La plupart des bâtiments sont en bon état, même si des travaux d'entretien et de réparation mériteraient d'être accomplis sur chacun d'eux, selon le document *Propositions d'utilisation et d'aménagement des bâtiments* (Pelletier, 1994). Un certain nombre de travaux d'entretien ont déjà été réalisés ou sont sur le point de l'être, alors que d'autres ne sont toujours pas envisagés à court ni à moyen terme. Le Ministère entend tout de même garder le complexe en bon état puisqu'il a été identifié comme un élément important du patrimoine historique du parc. L'envahissement de la végétation autour des bâtiments constitue une autre des problématiques relevées par l'auteur; à ce propos, un inventaire de la flore a été effectué en 1997, puis un plan de fauchage a été amorcé, à l'été 1998.

Par ailleurs, bien qu'en bon état, le chalet Lyman ne répond pas aux normes de sécurité relatives à l'accès des bâtiments publics. De ce fait, il peut être ouvert aux visiteurs uniquement sous la supervision d'un guide.

Quant à l'abri à bois, structure ouverte sur quatre côtés située le long du sentier Chemin-du-Nord, il tient actuellement lieu d'abri pour les randonneurs. Sa structure a été refaite à l'été 1998 et, dans le cadre de la *Programmation des entretiens majeurs* (priorité no 4), le Ministère a demandé des fonds pour refaire la toiture en bardeaux de cèdre.

Le toit de l'écurie a pour sa part été refait en 1997, mais son accès demeure interdit aux visiteurs. Ce bâtiment de style assez particulier, campé près du rivage de l'anse à Voilier, a aussi fait l'objet d'une restauration au niveau de son architecture et d'autres travaux sont prévus pour 1999. Un toilette est installée à proximité de ce bâtiment.

En revanche, la remise, petit bâtiment établi au bout du sentier le Contrebandier, dont le toit s'est effondré, n'a pas encore trouvé de vocation ni la glacière reliée au chalet par une marquise, laquelle est toutefois encore bien solide.

Dans un autre ordre d'idée, il s'avère important de préciser que l'engouement suscité par le domaine Lyman auprès des visiteurs semble avoir des retombées positives sur le taux de participation aux activités d'interprétation ayant lieu sur ce site (flore et légendes).

F. Chalet Plasse

Situé à l'anse aux Bouleaux, près de la zone de préservation extrême du cap Enragé, ce chalet a été construit en 1965, en pin importé de Colombie-Britannique, et les travaux ont, semble-t-il, été exécutés par des gens du Bic. Selon les propos recueillis par Brigitte Gagnon (1994), monsieur Plasse aurait également tenté d'aménager une piscine de mer, mais sans succès.

Aujourd'hui : De style « bungalow », ce bâtiment n'a que très peu de valeur. Considérant en outre l'environnement fragile (berge et tombolo) dans lequel il se trouve, le Ministère projette de le démanteler et de retirer les blocs de béton et autres matériaux ayant servi à ériger la piscine ainsi qu'un barrage, tous deux laissés à l'abandon. Toutefois, cette opération s'avère coûteuse d'autant plus que l'accès au site en véhicule est difficile. Le Ministère prévoit tout de même accomplir cette tâche au début des années 2000.

G. Camps Molson

Ces deux camps sont situés du côté de Saint-Fabien, le long de la rivière du Sud-Ouest, et l'on y accède via la route 132, à la hauteur de la route mitoyenne des deux municipalités. Jadis occupés comme camp de pêche, ils ne peuvent désormais répondre à cette vocation, la pêche étant maintenant interdite sur cette rivière.

Aujourd'hui : Faisant les frais de l'usure du temps et étant difficilement déménageables sans dégrader l'environnement fragile qui les entoure, ces camps sont condamnés à être démolis. L'un d'eux a déjà été détruit à l'automne 1998, car il comportait des risques pour la sécurité de la clientèle.

H. Chalet Claude Rioux et remise

Situés dans un milieu boisé, à proximité de la maison Rioux, ces bâtiments ne représentent aucun intérêt particulier pour le parc. Jusqu'à 1996, le chalet servait de refuge pour les skieurs. Bien que reconnu utile par ces derniers, ce service a été abandonné en raison de la localisation relativement éloignée du bâtiment par rapport à la piste de ski de fond.

Aujourd'hui : Le chalet et la remise ont été déclarés en surplus en 1997.

I. Remise Michaud

Localisée au milieu des champs, dans la partie nord-est de la baie du Ha! Ha!, cette petite bâtisse s'est fait une place dans le paysage en lui ajoutant un aspect champêtre. Elle assure également l'homogénéité du paysage agricole avec la ferme Rioux, d'où l'intérêt pour le Ministère de la maintenir en place.

Aujourd'hui : Pour les raisons ci-haut mentionnées, ce bâtiment sera vraisemblablement solidifié de manière à conserver son allure actuelle. Les travaux devraient être réalisés vers l'an 2000.

J. Bloc sanitaire de la Pointe-aux-Épinettes

Cet ancien chalet, très modeste, avait été transformé en bloc sanitaire pour la clientèle utilisant l'aire de pique-nique à proximité, mais il a été démoli à l'été 1998 parce qu'il ne répondait pas vraiment aux besoins ni aux normes environnementales.

Aujourd'hui : Un autre bloc sanitaire a été construit; il est ouvert au public depuis août 1998. Sur ce même site, des projets de tour d'observation et de trottoir sur pilotis en bordure du marais salé ont été envisagés, mais ne verront vraisemblablement pas le jour à moyen terme. Un point d'observation sur le mont Chocolat avec vue sur le marais pourrait possiblement remplacer ce projet, advenant la réalisation du camping à cet endroit.

K. Camp de bûcheron

Un ancien camp de bûcheron et l'écurie attenante, situés le long de la piste menant à la Citadelle, rappellent l'époque de la colonisation et de la coupe de bois. Ils sont toutefois fort abîmés et peuvent même compromettre la sécurité des visiteurs qui s'y aventurent. Une restauration satisfaisante nécessiterait à toute fin pratique une reconstruction.

Aujourd'hui : Dans son étude, Romuald Pelletier (1994) propose des aménagements ainsi qu'une thématique à développer sur les lieux, mais ceux-ci ne font pas partie des priorités du Ministère, pour l'instant.

L. Bâtiments du camping

De construction relativement récente, le poste d'accueil Pierre-Baudry a servi de poste d'accueil et d'information aux visiteurs pour ensuite être concédé, en 1996, au gestionnaire du camping, qui en a fait son dépanneur et poste d'accueil. Localisé du côté est de la route 1, ses fonctions devront être révisées suite à la décision de construire un autre bâtiment du côté ouest de cette même route. Ce dernier, plus grand, servira de bâtiment polyvalent. Il est doté d'une aire de stationnement d'une capacité d'environ cinquante cases. Cette nouvelle infrastructure abritera, outre les services ayant logé dans les locaux de Pierre-Baudry, le bureau administratif et de tarification du camping, des services sanitaires, le service de location de vélos ainsi qu'une aire de restauration autonome.

Les autres bâtiments déjà en place sur le camping seront également réaménagés de manière à offrir aux campeurs des infrastructures telles que services sanitaires, salle communautaire et abri-cuisine.

M. Poste d'accueil du Cap-à-l'Original

Il constitue, avec le centre d'interprétation, le seul service d'accueil des visiteurs à leur entrée dans le parc. Opéré par le Ministère, ce poste d'accueil ouvre aux environs du 24 juin et ferme à la fête du Travail. En basse saison, la clientèle est dirigée vers le centre d'interprétation.

N. Vigie du bassin d'amarrage

Ce petit bâtiment abrite l'équipement nécessaire à l'exploitation de la marina ainsi qu'un service téléphonique.

Un autre bâtiment de dimension et d'architecture semblables, en place depuis deux ans près du grand stationnement, à une centaine de mètres au sud de la vigie, devrait éventuellement servir de poste de perception et de bloc sanitaire.

Soulignons, par ailleurs, que l'accès au bassin d'amarrage est plutôt limité à marée basse et que le balisage de l'étroit chenal navigable est artisanal.